

BATIMENTS AGRICOLES □ LE BESOIN D'ARCHITECTURE

(Marc VERDIER - architecte - professeur associé à l'Ecole d'Architecture de Nancy)

La question de la qualité des bâtiments agricoles dans le paysage est posée régulièrement, aussi bien par la profession que par les nombreux intervenants du monde rural.

Les volumes importants, les besoins de mise aux normes, les investissements lourds... les attentes d'une population de plus en plus "concernée" par leur cadre de vie et par les paysages de France amènent à s'interroger sur cette question de la valeur et de l'impact de bâtiments qui ne sauraient passer inaperçus dans les campagnes.

La loi de 1977 sur l'architecture – d'actualité... puisque les dernières négociations sur sa réécriture sont en cours au Ministère de la Culture en lien avec les partenaires de la construction, dont, bien entendu, le monde agricole – déclare dans son préambule, que la qualité des constructions, leur bonne insertion dans les paysages sont d'intérêt public. Il est dès lors normal que le public s'alarme devant ces bâtiments qui semblent déformer la vision un peu figée et nostalgique que l'on avait de la campagne et de ses paysages.

Des milliers de bâtiments ont été construits ou se construisent. Ils fonctionnent... satisfont à la fois les utilisateurs, les entreprises qui les livrent clé en main... les chambres consulaires qui ont profité du créneau pour développer à la fois un certain savoir-faire et... un nouveau service rémunérateur.

Les architectes, eux, occupés par ailleurs, peu conscients des surfaces à construire en jeu, des fonds publics et privés mobilisés, sont passés - et passent - à côté de ce marché. Empêtrés dans les aléas, les opportunités et... la pesanteur de la commande publique, mal informés par la presse professionnelle, ayant reçu une formation qui faisait - et fait ? - l'impasse sur le monde rural, les architectes sont perplexes devant ce monde qu'ils découvrent un peu par hasard, au détour d'une publication de CAUE, au hasard d'une rencontre organisée ici ou là sur le thème...

Il s'agit - dit-on - de les convaincre qu'il y a là un créneau d'intervention, un potentiel de créativité...

Mais je ne suis pas persuadé que l'essentiel soit de les convaincre ! Les architectes sont des professionnels de l'architecture. Quelle est la part de l'architecture dans le marché qu'on leur propose ? Y a-t-il réellement une demande d'architecture ? Une ambition d'architecture ?

DEMAIN QUEL MONDE RURAL □

Le monde rural s'est forgé un tissu de partenaires aux rôles multiples, aux compétences diverses, aux fonctions complexes. Présents depuis longtemps sur ce terrain, des organismes cherchent à le développer, à le valoriser, à en préserver les paysages, à y maintenir des populations, des services, à organiser et maîtriser les grandes mutations qu'il a subi - ou qu'il va subir... Ces partenaires se sont saisis des questions qui se présentaient. Celle de l'agriculture et, en particulier, des bâtiments agricoles n'est pas restée ignorée pendant que les architectes étaient occupés ailleurs... On a construit des bâtiments, sans les architectes (ou exceptionnellement).

Ces modes d'intervention s'appliquent dans un monde rural que l'on a clairement identifié comme "à part" sur le territoire. Chacun pense qu'il y a des problèmes spécifiques - et des réponses particulières - dans ce monde là... Et finalement l'architecte est avant tout un homme urbain... que viendrait-il faire dans les campagnes ? A la limite le "paysagiste"... mais l'architecte... ?

Pourquoi chercher à modifier un équilibre subtil de processus de fabrication de nouveaux bâtiments à vocation agricole ? Quels sont les intérêts en jeu ? Quels nouveaux critères sont apparus ? Pourquoi est-il si difficile - en France - de faire intervenir un architecte en milieu rural, dans le monde de l'agriculture ? Qu'attend-t-on aujourd'hui de l'architecture des bâtiments agricoles ? ...des architectes ?

Il me semble qu'il ne sert pas à grand chose de modifier un processus qui fonctionne si on ne change pas les objectifs.

Aujourd'hui, des entreprises de bâtiments, des conseillers bâtiments de chambres d'agriculture, voire des agriculteurs, conçoivent et construisent des bâtiments qui sont plutôt moins pire que ce que l'on a pu connaître dans les années 70 à 90. Sous la pression des attentes de la population, de certains agriculteurs, d'une nouvelle vision - sans doute plus "urbaine" - du monde rural, d'une valeur récemment reconnue à la campagne, aux paysages "ordinaires...", avec l'aide de fonds particuliers destinés à améliorer "l'insertion des bâtiments" (le FGER, les CTE...), de la montée en puissance des actions d'organismes dont la mission est de favoriser la qualité de l'architecture (les CAUE) on a commencé à voir des bâtiments chercher à mieux être inscrits dans leur paysage. Petits arrangements avec la nature et la personnalité des lieux (une implantation moins catastrophique, des terrassements moins violents, des bardages et des couleurs plus dans le "ton"...), efforts de négociation et diplomatie institutionnelle (partenariat complexe), conseil dopé pour pallier au manque de maîtrise d'oeuvre avertie... **le bâtiment sera "intégré" dans son site, c'est décidé !**

D'ailleurs les collectivités contribuent financièrement à cette volonté. Les cahiers de recommandations architecturales et paysagères sont co-financées par les régions, les départements investissent dans les "diagnostics d'exploitation" (les Vosges par exemple). Certains choix particuliers sont subventionnés (l'usage de bardages bois...).

Et finalement, sans l'architecte, on a bien fini par améliorer les choses.

La machine est huilée, les engrenages, même s'ils ripent un peu parfois, ont fini par s'imbriquer les uns dans les autres, les bâtiments se font, respectueux de plus en plus des recommandations CAUE et "architecturalement corrects".

La question est donc bien : pourquoi se battre pour intégrer l'architecte à ces processus de conception et de construction de bâtiments agricoles ?

DES MILLIERS DE BÂTIMENTS AGRICOLES...

Les bâtiments agricoles (bâtiments d'élevage respectant les règles de la mise en conformité, bâtiments de stockage, poulaillers industriels mis à mal par les tempêtes...) qui se construisent sur notre territoire se ressemblent tous. Pourtant ils sont - dit-on - intégrés aux sites.

Tout a changé. Les volumes sont énormes, les pentes de toiture n'ont plus rien à voir avec les pentes traditionnelles de nos régions (elles doivent simplement être les moins pénalisantes pour les volumes de stockage), les revêtements et bardages extérieurs sont en bois (qui est souvent un matériau "local"), les abords chaotiques parce qu'encore constitués de sols mal cicatrisés seront aménagés avec des essences indigènes et permettront d'atténuer "l'impact des bâtiments dans le paysage"....

Finalement, on remplace la banalité non recevable (les préfabriqués en mauvaise tôle et les couleurs de récupération...) par **de la banalité recevable, consensuelle et négociée.**

L'architecte peut être intégré à ce processus... mais pas pour faire la même chose ! Sinon ce n'est pas défendable.

Le monde rural a changé, l'agriculture a changé, les bâtiments agricoles restituent-ils pleinement ces changements, portent-ils les couleurs d'une agriculture moderne et performante ?

Jusqu'alors on a tenté de les adapter, de réutiliser toutes les composantes des bâtiments des 30 dernières années en cherchant à les régler au mieux de leur possibilités... on est allé au bout des améliorations, avec beaucoup d'énergie et de savoir-faire...

Mais ce n'est pas en améliorant la bougie qu'on a inventé l'électricité !

Inviter les architectes à participer à la conception des bâtiments agricoles, c'est d'abord se mettre d'accord sur une nouvelle ambition en phase avec le siècle et avec la réalité de l'agriculture contemporaine.

Les partenaires rassemblés depuis plus de 20 ans - les chambres d'agriculture, les DDAF, les CAUE, les syndicats agricoles et les agriculteurs - ont appris à travailler ensemble, à se comprendre, à se respecter, ont permis une réelle amélioration des bâtiments. L'arrivée des architectes dans ce monde fermé est l'occasion de remettre à plat la question :

- "*quelle architecture pour les bâtiments agricoles*".

Cette question implique inévitablement l'engagement de réflexions destinées à alimenter la définition de nouveaux objectifs au service desquels les architectes pourront se mettre...

- la nécessité d'un regard dans l'histoire de la construction à des fins agricoles (les granges cisterciennes, les fermes du XIX^{ème} qui furent sans doute dans leur contexte et leur histoire particulières des moments clé de la mutation des territoires, des modes d'exploitation agricole et des paysages devraient faire l'objet d'un regard attentif et d'une véritable évaluation de la modernité des choix architecturaux qui furent faits alors...) se dessine. Il n'y a pas de véritable innovation sans conscience du passé et sans effort de recherche. Quelle modernité, quelles innovations, quels liens entre fonctionnalité et qualité architecturale, quelle plus value patrimoniale... nous ont légué les générations d'agriculteurs et les grandes sociétés rurales des siècles passés?

- Y a-t-il une conscience du monde rural contemporain ? Quelle distorsion existe entre l'image qu'on lui attribue coûte que coûte, et la réalité de ce qu'il est devenu ? Quelle vision du monde rural du XXI^{ème} siècle a-t-on, quel projet la société définit-elle pour sa campagne ?

- quels rapports ont existé, existent et pourraient exister entre la forme et la fonction d'un bâtiment agricole ? La fonction peut-elle engendrer de la qualité ? Quels enseignements peut-on tirer du patrimoine rural dans ce sens ?

- quels liens existe-t-il entre les territoires, leurs spécificités, leurs identités et les bâtiments (industriels ou agricoles) qui en reflètent le dynamisme ? L'architecture est-elle, peut-elle être un vecteur d'image pour une activité ou pour une région ?

L'ensemble de ces questions et de ces réflexions préalables doit aider à positionner **une ambition claire vis à vis de la création architecturale pour les bâtiments agricoles.**

Cette ambition doit être affirmée avant tout débat sur la place de l'architecte. Les enjeux que les différentes parties peuvent définir sur le rôle et les exigences que l'on donne à l'architecture dans les processus de construction, d'extension, d'amélioration des bâtiments agricoles doivent être débattus avec les différentes parties engagées (les agriculteurs, bien sur, et leurs instances de représentation, les collectivités - qui financent en partie les bâtiments, les services de l'Etat, les organismes de conseil, les territoires...) et proposés aux partenaires de la construction.

LES MOYENS

Une fois cette ambition de qualité, de créativité, de modernité posée, le reste est simplement une affaire de moyens. Et les moyens ne sont pas uniquement financiers. Ceux là, me semble-t-il doivent pouvoir être mobilisés auprès des collectivités, de l'Etat, de l'Europe (du monde agricole aussi sans doute)... à condition que les objectifs soient clairement évalués, que les intérêts soient mis en évidence pour la contribution à une mutation qualitative de paysages ruraux devenus fondamentaux pour une société essentiellement urbaine.

Les moyens dont on parle ici sont plutôt ceux qui permettent effectivement d'arriver à de la qualité architecturale contemporaine... ceux qui existent déjà dans de nombreux domaines parce que la question de la création architecturale y a été posée depuis longtemps...

La construction publique par exemple (avez vous observé les lycées ou collèges des dix dernières années, les médiathèques, les musées...), mais également certains bâtiments privés ou certains ouvrages qui sont porteurs d'une image, d'une réelle ambition... les ponts (Brotonne, Normandie, mais également tous les ouvrages du TGV Méditerranée...), les aires d'autoroutes (celles de l'A75 dans le Massif Central, l'aire des Volcans d'Auvergne sur l'A 71, du Haut Forez sur l'A 72, du Jura sur l'A 39...), de plus en plus les bâtiments d'activité sur des zones dont la principale caractéristique est de s'exposer aux vues.... jouent le jeu de l'architecture.

Aujourd'hui, l'architecture est un moyen de valoriser une entreprise, un produit, voire un pan entier d'une économie, elle est un outil de promotion pour un territoire, un argument fort et dynamique d'attractivité...

L'architecture est - et a toujours été - un moyen d'inscrire un pouvoir dans le siècle. Celui a qui l'on confie un des rôles les plus fondamentaux d'une société - la gestion de l'alimentation et l'entretien du territoire - doit affirmer avec fierté cette mission.

Et bien entendu, l'architecture remplit son rôle premier, toujours... parce que les maîtres d'ouvrage sont vigilants. Elle répond aux besoins, elle assume les fonctions initiales qui ont prévalu à la commande.

Je crois fondamentalement que, sur la base de ces constats et de cette ambition, nous devons aujourd'hui compléter et repositionner les démarches qui ont été jusqu'ici élaborées.

Le monde rural est moderne. Notre société doit être capable de créer un paysage qui soit le reflet de cette inscription dans la modernité. Il ne s'agit pas de nier la valeur patrimoniale des territoires, il s'agit de s'inscrire dans le sens de l'histoire et d'affirmer notre siècle, avec une population à la culture plus urbaine, avec sa nouvelle économie agricole... et avec des bâtiments qui soient significatifs de cette nouvelle économie.

ENJEUX – PARTENAIRES ET COMPÉTENCES

Les enjeux sont clairs : faire des bâtiments contemporains réussis, qui fonctionnent bien et qui soient inscrits dans leur époque. Celle des matériaux traditionnels, mais également celle de l'acier, du verre, du béton... celle des assemblages techniques et des modes constructifs audacieux, celle des formes et des volumes adaptés aux nouvelles échelles de ces bâtiments...

Les partenaires et les compétences sont identifiés :

- **les agriculteurs** sont les maîtres d'ouvrage. Ce sont eux qui utiliseront, vivront les bâtiments. Ce sont eux qui développent des projets pour leurs exploitations, ce sont eux qui doivent être les interlocuteurs privilégiés des maîtres d'oeuvre.

- **les services de l'Etat** font appliquer la loi, les règles. Ce sont eux qui peuvent, au travers de procédures administratives, d'application de réglementation (européenne ou nationale) permettre l'ouverture. Il ne faut pas oublier que c'est l'Etat (au travers d'une mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques - MIQCP) qui a milité et qui milite pour une architecture contemporaine de qualité dans la maîtrise d'ouvrage publique.

- **les chambres d'agriculture** qui ont un rôle important de conseil et d'assistance aux agriculteurs dans de nombreux domaines (économique, technique...) et qui ont des cellules "bâtiment" plus ou moins développées suivant les régions. Les "Conseillers Bâtiments", techniciens avertis des techniques agricoles, savent définir avec les agriculteurs les programmes fonctionnels des bâtiments. Ils ont une expérience irremplaçable de la construction... mais l'architecture n'est pas de leur compétence (sauf lorsqu'un architecte est intégré) et on peut dire que l'architecture se fait ici par "défaut"... et sans doute de mieux en mieux, grâce aux multiples actions de formation, au conseil d'organismes de type CAUE, etc. Mais le rôle de base des conseillers bâtiments n'est pas de concevoir des bâtiments, il est d'assurer avec compétence et professionnalisme le rôle de "maître d'ouvrage délégué". Assister l'agriculteur dans la définition des besoins, dans l'établissement du programme et dans le dialogue avec son maître d'oeuvre, architecte.

- **les entreprises** qui vendent des bâtiments... et qui, là aussi, ont su bien améliorer leurs "produits"... il n'en reste pas moins qu'on est ici dans le catalogue et que l'architecture n'est pas le point fort de ces entreprises... La question est brutale mais répond à cette ambition nouvellement affirmée : les vendeurs "sur catalogue" ont-ils encore leur place dans un processus de construction qui affirme son ambition d'architecture ? L'exemple des constructeurs de maisons individuelles - qui inondent le marché de modèles sans âme et sans "lieu" - n'est pas pour nous rassurer. Leur rôle est suspendu à une très forte mutation-adaptation aux nouvelles exigences d'architecture.

- **les structures de développement local**, les Parcs Naturels Régionaux... dont les missions fondamentales sont de réussir l'alliance du développement et de la qualité. Ces structures sont des supports d'innovation, de définition de nouveaux partenariats, des lieux d'excellence potentielle... mais également des experts du partenariat

technique ou financier. Ces lieux d'innovation méthodologiques, d'organisation de partenariats sont une des clés de la mise en route de nouvelles collaborations. Ce sont les garants du "chacun dans son rôle"...

• **les CAUE** (Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) dont les missions sont clairement établies par la loi de 77 qui a prévalu à leur création : favoriser par tous les moyens la qualité architecturale. Ces moyens ont été largement mis en oeuvre depuis 20 ans (sensibilisation des acteurs, publications, conseil aux agriculteurs, aux chambres d'agriculture...). Aujourd'hui, passer la vitesse supérieure, c'est participer à l'émergence de l'ambition d'architecture et c'est diffuser la culture architecturale des bâtiments agricoles du XXIème siècle.

UNE NOUVELLE CULTURE

Une nouvelle culture de la construction dans le milieu agricole est à initier. Cette culture implique de favoriser l'émergence de compétences spécifiques (formation : architectes en particulier) de définir les collaborations et les rôles de chaque intervenant (avec leur limite et leur engagement), de s'engager dans une démarche de recherche sur l'architecture agricole (comme il y a un effort important de recherche sur les techniques agricoles) et enfin de médiatiser, communiquer sur les expériences et projets intéressants (presse spécialisée agriculture, architecture... voire grand public).

Les écoles d'architecture doivent intégrer dans leur apprentissage du projet des exercices qui valorisent aux yeux des étudiants les interventions dans le monde rural. Au delà de leur fonction première de formation des futurs architectes, elles doivent participer à l'effort de recherche en matière de devenir du monde rural et de projets adaptés aux contextes économiques locaux. L'agriculture est un champ d'investigation ignoré... pourtant les 6 ou 7 milliards de francs qui doivent être investis dans ces bâtiments dans les 10 prochaines années (dont une grande partie d'argent public) ne sont-ils pas plus importants que les fonds dédiés aux projets de musées ou de médiathèques qui foisonnent dans les exercices pédagogiques ?

Dans ce même esprit, on pourrait imaginer des concours d'idées initiés par les organismes agricoles (les organisations professionnelles, les chambres consulaires, le ministère...), par des entreprises agroalimentaires ou des distributeurs (des groupes surpuissants qui ont intérêt - bien sur - à valoriser une image de qualité...) à l'intention des agriculteurs, des régions, des écoles d'architecture...

Les revues professionnelles doivent être amenées à médiatiser des projets exemplaires, à valoriser des démarches et des partenariats efficaces. Aujourd'hui, ces revues sont ignorantes de ces marchés là et ne portent pas de regard du tout sur la production... Quand on sait le pouvoir de la presse...

L'ARCHITECTURE n'est pas seulement une question de matériaux, de bois, de béton, d'acier. L'architecture n'est pas simplement la composition laborieuse de ces particules élémentaires. L'architecture est un arrangement magique de la nature invisible des choses : la lumière, l'espace et le temps.

L'architecture est l'affaire de professionnels dont la formation - 6 ans - et les compétences sont aiguisées et capables de combiner fonction, matière et "nature invisible des choses".

L'AGRICULTURE n'est pas seulement une question de production, de quotas, de primes ou de dossiers de mise aux normes.

L'agriculture est une activité fondamentale pour la société qui ne peut s'épanouir et se développer qu'à la condition d'être nourrie par des produits de qualité et par une véritable culture du territoire. La connaissance de la terre, la capacité de la gérer au mieux, d'en valoriser les qualités productives et paysagères sont aux mains des agriculteurs.

La société doit leur reconnaître ce rôle et leur confier une partie de son avenir.

En retour, les professionnels de l'agriculture doivent retrouver cette vocation culturelle, qui passe non seulement par une mission de gardien de la terre, mais bel et bien par une ambition de création et d'innovation, bien souvent effective dans le domaine de la production, mais encore trop timide dans les domaines culturels.

AGRICULTURE ET ARCHITECTURE ont des intérêts communs. Rendre visible les valeurs de l'agriculture ne peut que contribuer à grandir un domaine essentiel, depuis la période néolithique, à l'avancée de l'Homme.